

AFFAIRE N° 23

RATIFICATION d'un marché de gré à gré passé avec Mme FOCK CHU pour fournitures de denrées alimentaires à l'Hôpital Saint-Jacques

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Un marché de gré à gré a été conclu, avec Madame FOCK CHU le 12 Octobre 1960 pour fourniture de :

- | | |
|---|----------|
| - 200 Kgs d'pignons à 100 F le Kg | 20.000 F |
| - 200 Kgs d'aulx à 150 F le kg | 30.000 F |

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ce marché qui a déjà reçu l'approbation préfectorale du 24 Octobre 1960./.

Approuvé
A. Denis le 3 Février 1961
P. le Préfet et par déléguation
Le Secrétaire Général
Signé : P. Bolotte

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

./...